

L'enseignement de l'orthographe lexicale : réflexion sur les bases de données lexicales

Christian Dumais*
Brigitte Stanké**
André C. Moreau***
Martin Beaudoin****

Dans notre société, la maîtrise de l'orthographe lexicale est primordiale et constitue un important outil de discrimination (diplomation, sélection de candidats pour un emploi, etc.) (Stanké, 2012). La connaissance de l'orthographe lexicale est également cruciale puisqu'elle représente en quelque sorte le moteur de la lecture et de l'écriture chez le lecteur-scripteur expert (Templeton et Morris, 1999). Elle est aussi à la base du développement des compétences des élèves en littératie (Maughan, Messer, Collishaw, Pickles, Snowling et Yule, 2009).

Les listes de mots

Au Québec, dans les écoles primaires et secondaires, la mémorisation de listes de mots est largement utilisée pour permettre l'apprentissage et la maîtrise de l'orthographe lexicale (Anctil, 2010 ; Lévesque et Mansour, 2014). Dans la francophonie, cette pratique est en usage depuis plusieurs décennies (Chetouani, 1997, Polguère et Sikora, 2013). Malgré certaines critiques, selon Polguère et Sikora (2013, p. 40), « l'utilité de listes de [mots de] vocabulaire dans l'enseignement d'une langue première (L1) et dans celui d'une langue seconde (L2) semble difficilement contestable ».

Les mots qui constituent ces listes sont souvent choisis par les enseignants en fonction d'un thème abordé en classe, ce qui laisse supposer qu'il existe une relation entre le thème et l'apprentissage de l'orthographe. Il n'est cependant pas rare que les listes de mots soient décontextualisées, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas

de liens sémantiques entre les mots à apprendre (Fortier, 1994), et qu'elles ne tiennent pas compte du vocabulaire présent dans toutes les disciplines scolaires ; souvent, ces listes se limitent au vocabulaire de la classe de français. Les listes de mots peuvent également provenir de manuels scolaires et de listes accessibles aux enseignants dans leur milieu (listes élaborées par des syndicats par exemple) (Leroux et Martin, 2012 ; Tremblay, Lefrançois et Lombard, 2013). Dans ces cas, les listes ne sont habituellement pas validées par la recherche.

L'enseignement de l'orthographe lexicale

Les listes de mots sont utiles au développement du vocabulaire à l'oral, mais ont souvent peu d'impacts sur le développement de l'orthographe lexicale (Leroux et Martin, 2012). Le seul apprentissage de listes de mots permet rarement aux élèves de comprendre les principes qui structurent les mots (Anctil, 2010). Par ailleurs, les élèves ont besoin d'un enseignement explicite de l'orthographe lexicale, car l'exposition répétée aux mots écrits par l'intermédiaire de la lecture permet uniquement d'apprendre les régularités orthographiques de notre système d'écriture (par exemple, le son /f/ s'écrit généralement à l'aide de la lettre « f »). Faire découvrir, manipuler et regrouper les mots selon leurs particularités orthographiques favorise un apprentissage durable et le transfert de cet apprentissage à d'autres mots (Leroux et Martin, 2012).

Pour effectuer un enseignement de l'orthographe lexicale efficace, les enseignants ont besoin

de connaître les facteurs qui favorisent cet apprentissage (fréquence des mots, degré d'inconsistance orthographique, etc.). Ils ont aussi besoin d'avoir des repères de développement de la compétence orthographique des élèves. Ces différents facteurs et repères de développement sont nécessaires pour permettre l'élaboration de listes de mots qui correspondent aux besoins réels des élèves. Pour cela, les enseignants doivent avoir à leur disposition des outils qui leur fournissent ces informations (Lambert et Chesnet, 2001).

La base de données lexicales

Actuellement, malgré l'avancement de la recherche dans ce domaine, peu d'outils sont disponibles pour les enseignants (Stanké, 2012). Parmi les rares outils, nous retrouvons ce que nous appelons « la base de données lexicales ». Cette dernière, de façon générale, est constituée d'un ensemble de mots catégorisés selon des critères précis tels que la classe de mots, les particularités orthographiques, la fréquence des mots, le niveau scolaire, etc. (Daoust et Wallace, 2013). Pour la langue française, quelques bases de données sont disponibles et accessibles aux enseignants. Parmi celles-ci, nous retrouvons, entre autres, Manulex (Lété, Sprenger-Charolles et Colé, 2010) et Novlex (Lambert et Chesnet, 2012). Ces bases de données lexicales fournissent la fréquence d'occurrence des mots en lecture pour le primaire. Elles sont intéressantes pour l'enseignant qui souhaite enseigner l'orthographe lexicale, mais elles sont davantage pertinentes pour l'enseignement de la lecture. Ces bases apportent à l'enseignant différents renseignements qui pourront l'aider à orienter son enseignement en fonction de l'âge des élèves, des caractéristiques orthographiques, de la fréquence des mots, etc. Toutefois, la consultation des bases de données lexicales disponibles nous laisse croire qu'elles sont incomplètes. En effet, malgré leur utilité, elles ne sont pas conçues spécifiquement pour l'ap-

prentissage de l'orthographe. Elles fournissent principalement la fréquence d'apparition des mots en lecture, mais cette variable n'est pas la plus importante pour l'apprentissage de l'orthographe. La consistance des mots écrits du français joue un rôle majeur dans l'apprentissage de l'orthographe lexicale (Lété, Peere-man et Fayol, 2008). La consistance réfère au degré d'incertitude lié à l'orthographe d'une association son-lettre(s) du mot. Par exemple le mot « seau » est qualifié d'inconsistant, car le son /o/ qui le compose peut s'écrire de 46 façons différentes en français, soit « o », « au », « eau », « ô », « eault », etc. Le degré de consistance (inconsistance) permet de prédire la difficulté à orthographier un mot (Peere-man, Lété et Sprenger-Charolles, 2007). Les bases de données actuelles que nous avons répertoriées ne fournissent pas ces informations pour les élèves du primaire et du secondaire.

Les listes de mots hiérarchisées

Il existe également des listes de mots hiérarchisées en fonction du niveau scolaire conçues pour l'apprentissage de l'orthographe. À notre connaissance, les seules issues de la recherche sont l'Échelle Dubois-Buyse (Ters, Reichenbach et Mayer, 1977a), le Vocabulaire orthographique de base (Ters, Reichenbach et Mayer, 1977b) et l'Échelle d'acquisition de l'orthographe lexicale (ÉOLE) (Pothier et Pothier, 2004). Ces listes ont toutes été validées auprès d'élèves francophones de France. Or, malgré leur intérêt, elles ne semblent pas adéquates pour l'enseignement de l'orthographe lexicale au Québec. En effet, plusieurs enquêtes internationales ont montré qu'il existe une forte disparité dans les compétences des élèves en lecture, compétences fortement corrélées à l'orthographe, tant entre les pays différents (OCDE, 2011) qu'au sein d'un même pays (Dupont, 2010 ; OCDE, 2011) et d'une même province comme le Québec (OCDE, 2011). De plus, l'Échelle Dubois-Buyse (Ters, Reichenbach et Mayer, 1977a) et le Vocabulaire orthographique de base (Ters, Reichen-

bach et Mayer, 1977b) sont plutôt anciens, faisant en sorte que les mots récents sont absents de ces listes. Quant à l'Échelle d'acquisition de l'orthographe lexicale de Pothier et Pothier (2004), elle a été élaborée, entre autres, à partir d'échantillons d'articles de journaux destinés aux adultes, ce qui ne correspond pas au vocabulaire des élèves du primaire et du secondaire. Enfin, ces trois listes ne tiennent pas compte des mots utilisés dans l'ensemble des matières scolaires (le vocabulaire des mathématiques par exemple).

Le concordancier

Un concordancier est un logiciel qui permet d'extraire un mot ou une séquence de mots d'une base de données, et de présenter ce mot dans son contexte d'énonciation (voir par exemple le concordancier Lexiquum [Recherche appliquée en linguistique informatique, 2014]). Cet outil favorise l'apprentissage du vocabulaire en contexte, appuyant aussi l'apprentissage des cooccurrences (mots qui se retrouvent fréquemment ensemble ou près dans un corpus). Or, il n'existe pas de concordanciers du vocabulaire des élèves du primaire et du secondaire et il n'existe qu'un seul concordancier pour le vocabulaire adulte québécois, Lexiquum. De plus, si le concordancier est parfois utilisé à l'université, il ne l'est à peu près jamais avec les élèves du primaire et du secondaire, car ceux-ci pourraient avoir de la difficulté à utiliser un tel outil. Cependant, leurs enseignants ne devraient avoir aucune difficulté à le faire et ils pourraient s'en servir, par exemple, pour trouver des regroupements de mots particuliers, notamment pour le choix des prépositions. Le concordancier s'utilise bien en conjonction avec les informations sur la fréquence et la régularité orthographique de sorte à donner à l'enseignant les outils pour raffiner la sélection du vocabulaire à travailler en classe.

Une piste de solution

Ce constat nous porte à croire qu'un important travail doit être effectué afin de mettre à la disposition des enseignants une base de données lexicales pour l'apprentissage de l'orthographe et un concordancier portant sur le vocabulaire des élèves du primaire et du secondaire du Québec. Il s'avère donc essentiel d'élaborer des outils fiables et méthodiques qui permettraient de rendre compte des compétences en orthographe lexicale des élèves du primaire et du secondaire en fonction des caractéristiques orthographiques des mots et des disciplines scolaires. L'élaboration d'une échelle d'acquisition d'orthographe lexicale des élèves québécois du primaire et du secondaire pourrait se faire à partir de ces outils. Cela permettrait de renseigner les enseignants du primaire et du secondaire sur le développement de l'orthographe lexicale des élèves, un développement qui se poursuit bien au-delà du primaire (Henderson, 1990 ; Maughan et al., 2009). De tels outils favoriseraient également un meilleur enseignement des règles orthographiques, ce qui aurait des répercussions importantes dans l'enseignement du français, dans le développement de la compétence lexicale des élèves à l'écrit ainsi que dans le développement de leurs compétences en littératie.

- * Doctorant en sciences de l'éducation, Université du Québec en Outaouais
- ** Orthophoniste et professeure, Université de Montréal
- *** Professeur, Université du Québec en Outaouais
- **** Professeur agrégé, University of Alberta / University of Arizona

Références

- Ancil, D. (2010). *L'erreur lexicale au secondaire : analyse d'erreurs lexicales d'élèves de 3^e secondaire et description du rapport à l'erreur lexicale d'enseignants de français*. Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal, Montréal.
- Chetouani, L. (1997). *Vocabulaire général d'enseignement scientifique*. Paris : L'Harmattan.
- Daoust, F. et Wallace, É. (2013). Glossaire - Index des entrées. *Système d'analyse de textes par ordinateur*. Récupéré le 26 janvier 2014 de http://www.ling.uqam.ca/sato/glossaire/glos_b.htm#bdl
- Dupont, D. (2010). La scolarité selon les régions : un portrait contrasté, *Institut de la statistique du Québec*, 5, 1-2. Récupéré le 27 janvier 2014 de <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no05.pdf>
- Fortier, G. (1994). Propos sur le vocabulaire. *Québec français*, 92, 24-27.
- Henderson, E. (1990). *Teaching Spelling*. Boston : Houghton
- Lambert É. et Chesnet D. (2001). NOVLEX : une base de données lexicales pour les élèves de primaire. *L'année psychologique*, 101(2), 277-288.
- Lambert, É. et Chesnet, D. (2012). NOVLEX : Une base de données lexicales pour les élèves du primaire. Récupéré le 26 janvier 2014 de <http://www2.mshs.univ-poitiers.fr/novlex/>
- Leroux, C. et Martin, L. (2012). *Scénarios pour mieux écrire les mots : L'enseignement explicite des règles d'orthographe lexicale*. Montréal : Chenelière Éducation.
- Lété, B., Peereman, R. et Fayol, M. (2008). La consistance orthographique en production verbale écrite : une brève synthèse. *L'année psychologique*, 108, 517-546.
- Lété, B., Sprenger-Charolles, L. et Colé, P. (2010). Manulex. Récupéré le 26 janvier 2014 de <http://www.manulex.org/fr/manulex/request.html>
- Lévesque, J.-Y. et Mansour, M. (2014). Étudier l'orthographe lexicale : tâche d'un intérêt décroissant? Partie 1. *Vivre le primaire*, 27(1), 18-19.
- Maughan, B., Messer, J., Collishaw, S., Pickles, A., Snowling, M. et Yule, W. (2009). Persistence of literacy problems: spelling in adolescence and at mid-life. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 50(8), 893-901.
- OCDE (2011). *Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves. Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences* (Volume I). Récupéré le 27 janvier 2014 de <http://dx.doi.org/10.1787/9789264097643-fr>
- Peereman, R., Lété, B. et Sprenger-Charolles, L. (2007). Manulex-infra : Distributional characteristics of grapheme-phoneme mappings, and infralexicical and lexical units in child-directed written material. *Behavior Research Methods*, 39(3), 579-589.
- Polguère, A. et Sikora, D. (2013). Modèle lexicographique de croissance du vocabulaire fondé sur un processus aléatoire, mais systématique. Dans C. Garcia-Debanc, C. Masseron et C. Ronveaux (Dir.), *Enseigner le lexique* (p. 35-63). Namur : Presses universitaires de Namur.
- Pothier, B. et Pothier, P. (2004). *Échelle d'acquisition en orthographe lexicale. Pour l'école élémentaire du CP au CM2*. Paris : RETZ.
- Recherche appliquée en linguistique informatique (2014). *Concordancier québécois, Lexiqum : base de données textuelles*. Récupéré le 28 janvier 2014 de <http://rali.iro.umontreal.ca/rali/?q=fr/node/1246>
- Stanké, B. (2012). Préface. Dans C. Leroux et L. Martin (Dir.), *Scénarios pour mieux écrire les mots : L'enseignement explicite des règles d'orthographe lexicale* (p. VII-VIII). Montréal : Chenelière Éducation.
- Templeton, S. et Morris, D. (1999). Questions Teachers Ask About Spelling. *Reading Research Quarterly*, 34(1), 102-112.
- Ters, F., Reichenbach, D. et Mayer, G. (1977a). *L'échelle Dubois-Buyse d'orthographe usuelle française*. Paris : Éditions O.C.D.L.
- Ters, F., Reichenbach, D. et Mayer, G. (1977b). *Le vocabulaire orthographique de base*. Paris : Éditions O.C.D.L.
- Tremblay, O., Lefrançois, P. et Lombard, V. (2013). Des listes de mots pour les trois cycles du primaire au Québec. Dans C. Garcia-Debanc, C. Masseron et C. Ronveaux (Dir.), *Enseigner le lexique* (p. 65-83). Namur : Presses universitaires de Namur.